

FICHE D'INSCRIPTION EXTRASCOLAIRE
Maternelle / Élémentaire de la Petite Section au CM2
VACANCES D'HIVER 2025

Seules les demandes d'inscription retournées **avant le vendredi 31 janvier 2025 (17h00)** :

- Par mail : inscriptionsperextrascolaires@ccgevreynuits.com
- En ligne via l'espace citoyen
- Déposées à l'Espace France Services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges.

Seront étudiées par le service Enfance Jeunesse.

Les équipes du service Enfance Jeunesse ont travaillé pour que les projets d'animations permettent aux enfants de bénéficier de temps de loisirs tout en tenant compte des contraintes sanitaires.

Dans le cas où un accueil comptabiliserait moins de 7 enfants inscrits ou si la capacité maximale d'accueil est atteinte, votre(vos) enfant(s) pourra(ont) être orienté(s) dans la structure du choix n°2.

Les dossiers d'inscriptions seront examinés conformément au règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires de la manière suivante :

- Les demandes d'accueil de 4 à 5 jours par semaine sont traitées en priorité du 13 au 24 janvier 2025.
- Les demandes pour 3 jours ou moins par semaine sont traitées du 27 au 31 janvier 2025.

• Les familles devront être à jour des règlements des factures péri et extrascolaires.

ENFANT :

Nom :Prénom :

Date de naissance :Sexe : Masculin Féminin

Classe (année scolaire 2024/2025) :

Adresse :

Mail :Tél :

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Inscription en journée complète uniquement.

Accueil de 7h15 à 9h00 et départ de 16h30 à 18h30 tous les jours ouvrés.

Liste des accueils ouverts du 24 au 28 février 2025 :

Choix 1 (veuillez cocher la case concernée) :

- Gevrey-Chambertin Noiron-Sous-Gevrey Nuits-Saint-Georges Villers-La-Faye

Choix 2 (parmi les accueils ouverts) :

Semaine du 24 au 28/02	<u>Lundi 24</u>	<u>Mardi 25</u>	<u>Mercredi 26</u>	<u>Jeudi 27</u>	<u>Vendredi 28</u>
	<input type="checkbox"/>				

MINI-CAMP
SUR INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE (voir Fiche annexe)



Mini-camp : Inscription obligatoire la journée du mardi (la veille) : journée de cohésion/préparation du séjour....

- journée de cohésion mardi 25 février 2024 à l'accueil de Nuits-Saint-Georges
- mini-camp du 26 au 28 février 2025 pour les enfants du CP au CM2

Liste des accueils ouverts du 3 au 7 mars 2025 :

Choix 1 (veuillez cocher la case concernée) :

- Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges

Choix 2 (parmi les accueils ouverts) :

ATTENTION : pour rappel, les accueils de Noiron-Sous-Gevrey et de Villers-La-Faye seront fermés la semaine du 3 au 7 mars 2025

Semaine du 03/03 au 07/03	<u>Lundi 3</u>	<u>Mardi 4</u>	<u>Mercredi 5</u>	<u>Jeudi 6</u>	<u>Vendredi 7</u>
	<input type="checkbox"/>				

Je soussigné(s)responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

- Déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil fréquenté par l'enfant et de l'accepter.
- Décharge(ent) l'équipe d'animation de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des temps de prise en charge de l'enfant au sein de la structure d'accueil par un animateur.
- Autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence médicale (notamment hospitalisation...).
- Certifie(ent) l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.
- Autorise(ent) mon enfant (uniquement si + de 6 ans) à rentrer seul(e) dès la fermeture de l'accueil extrascolaire.
OUI NON

Fait à :
Le :

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

Une réponse positive ou négative sera adressée aux familles le 14 février 2025 au plus tard.

ANNEXE - FICHE D'INSCRIPTION
Mini-camp MONTAGNE
Elémentaire du CP au CM2
HIVER 2025

Seules les demandes d'inscription retournées **avant le vendredi 31 janvier 2025 (17h00) :**

- Par mail : inscriptionsperixtrascolaires@ccgevrey-nuits.com
- En ligne via l'espace citoyen
- Déposées à l'Espace France Services, 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges.

Seront étudiées par le service Enfance Jeunesse.

Les équipes du service Enfance Jeunesse ont travaillé pour que les projets d'animations permettent aux enfants de bénéficier de temps de loisirs.

• Les familles devront être à jour des règlements des factures péri et extrascolaires.

ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Classe (année scolaire 2024/2025) : Ecole :

Adresse :

Mail : Tél :

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Nom et prénom du responsable légal 2 :

MINI-CAMP

Inscription sur 4 jours :

- **Journée de cohésion/préparation (inscription et présence obligatoire) : mardi 25 février 2024 à l'accueil de Nuits-Saint-Georges (transport sur le lieu d'accueil à la charge des familles).**
- **Mini-camp Montagne : du mercredi 26 février au vendredi 28 février 2024 – départ et retour à l'accueil de Nuits-Saint-Georges (transport sur le lieu d'accueil à la charge des familles).**

Coût du mini-camp : 1 tarif « journée extrascolaire » (journée du mardi) + 3 tarifs « journée extrascolaire » majorés de 30 % + 2 repas supplémentaires (soir) - (Petits déjeuner inclus dans le séjour)

La majoration de 30 % inclus : les frais d'hébergement, de transport et les activités spécifiques

Activités proposées :

- Ski de fond (sous réserve d'enneigement – remplacé par une animation sur place)
- Sortie raquettes (sous réserve d'enneigement – remplacée par une randonnée Faune)
- Biathlon
- Visite de la base de chiens polaires

**Journée Cohésion mardi 25 février 2025
A l'accueil de Nuits-Saint-Georges**

+

**Mini-camp Montagne
A Chaux Neuve (25)
En pension complète
Du 26 au 28 février 2025**

□

Enfants du CP au CM2

(24 places)



Toutes les informations pratiques seront transmises après confirmation de l'inscription au mini-camp (présentation des équipes, lieu d'hébergement, horaires départ/retour, trousseau ...)

Je soussigné(s)responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

- Déclare(ent) avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil fréquenté par l'enfant et de l'accepter.
- Autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence médicale (notamment hospitalisation...).
- Certifie(ent) l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.

Fait à :

Signature(s) du(des) responsable(s) légal(aux)

Le :

Une réponse positive ou négative sera adressée aux familles le 14 février 2025 au plus tard.